

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 10 Juillet 2020

L'an deux mille vingt, le Vendredi dix Juillet, les membres du Conseil municipal de la Commune d'Alignan-du-vent, se sont réunis à 18h à la salle du conseil municipal, place de la mairie à Alignan-du-vent, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le quatre Juillet deux mille vingt, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Christophe Pastor, Gérard Perrin, Magali Larose, Frédéric Roye, Monique Bedos Moutou, Alain Barasz, Annie Camplong, Françoise Frances, Aurinda Fernandes, Cécile Castagnié, Sébastien Berg, Balsier Elsa, Guizard Dimitri, Maillé Fabien, Mireille Maillé, Mireille Portes, Geoffrey Boulade.

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Christian Richard a donné pouvoir à Monique Bedos Moutou
Dominique Pujol a donné pouvoir à Geoffrey Boulade

ÉTAIENT ABSENTS NON REPRÉSENTÉS :

PARTICIPAIENT À LA RÉUNION

Christophe Pastor, maire
Gérard Perrin, premier adjoint
Magali Larose, deuxième adjoint
Frédéric Roye, troisième adjoint
Aurinda Fernandes, conseillère Déléguée
Monique Bedos Moutou, conseillère municipale
Alain Barasz, conseiller municipal
Annie Camplong, conseillère municipale
Françoise Frances, conseillère municipale
Cécile Castagnié, conseillère municipale
Sébastien Berg, conseiller municipal
Balsier Elsa, conseillère municipale
Guizard Dimitri, conseiller municipal
Maillé Fabien, conseiller municipal
Mireille Maillé, conseillère municipale
Mireille Portes, conseillère municipale
Geoffrey Boulade, conseiller municipal

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Aurinda Fernandes est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte.

1. Approbation du compte rendu du trois Juillet deux mille vingt

Le compte rendu du trois Juillet deux mille vingt est approuvé à l'unanimité.

2. Indemnités de fonction du maire, des adjoints et des conseillers municipaux

Monsieur le Maire lit les dispositions réglementaires relatives aux indemnités des élus ainsi que les indices alloués au maire, aux adjoints et à la conseillère déléguée.

Les indemnités des élus sont approuvées avec 15 voix pour et quatre abstentions.

3. Désignation des délégués et suppléants à l'élection des sénateurs

Monsieur le maire ouvre l'élection Mme Magali Larose est désignée comme secrétaire, Madame Monique Moutou, Monsieur Perrin Gérard, Monsieur Maillé Fabien, Monsieur Guizard Dimitri, constituent le bureau de vote.

Monsieur le maire constate que deux listes sont présentes : Vivre à Alignan et Alignan demain.

Après vote et dépouillement, la liste Vivre à Alignan obtient quatorze voix et la liste Alignan demain obtient quatre voix.

La liste Vivre à Alignan obtient quatre délégués titulaires et trois suppléants.

La liste Alignan demain obtient un délégué titulaire et aucun délégué suppléant.

1. Recrutement d'un adjoint technique Territorial

Monsieur le maire propose le recrutement d'un adjoint technique territorial pour l'accueil et l'entretien du terrain de camping municipal du premier Juillet au trente et un Août 2020.

Le recrutement est approuvé à l'unanimité.



Monsieur le Maire rappelle la date du prochain conseil municipal : le

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à dix huit heures quarante.

Le Maire,
Christophe Pastor